



Programme général de travail

Le treizième programme général de travail (treizième PGT) s'appuie sur les objectifs de développement durable (ODD) et concerne tous les pays – à revenu faible, intermédiaire et élevé. La santé est une condition fondamentale de la réalisation des ODD et, dans un monde interconnecté, le rôle de l'OMS dans la mise à disposition de biens publics mondiaux qui contribuent à assurer la santé de toutes les personnes à l'intérieur et au-delà des frontières nationales n'a jamais été aussi pertinent.

Le statut unique de l'OMS en tant qu'Organisation s'appuyant sur des bases scientifiques et factuelles, qui fixe des normes et des critères applicables au plan mondial, la rend irremplaçable dans un monde en mutation rapide. L'OMS a la possibilité d'améliorer considérablement la santé dans le monde au cours des cinq prochaines années. Le treizième PGT vise à saisir cette opportunité.

Selon le Programme de développement durable à l'horizon 2030, la santé est d'une importance cruciale pour notre avenir. L'OMS, qui s'est engagée à réaliser l'objectif 3, lequel appelle les parties prenantes à « permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge », conduira une action de transformation apportant un appui aux pays pour leur permettre d'atteindre toutes les cibles des ODD liées à la santé.

Le treizième PGT définit l'orientation stratégique de l'OMS. Il décrit en outre la manière dont l'Organisation procédera à sa mise en œuvre et fournit un cadre pour mesurer les progrès accomplis. Pour chaque exercice biennal, il guidera les progrès par étapes concernant les priorités stratégiques, l'élaboration des plans de mise en œuvre, le budget programme, les cadres de résultats et les plans opérationnels. Il prend en compte les plans stratégiques des bureaux régionaux de l'OMS et a été élaboré en collaboration avec les Directeurs régionaux. Le treizième PGT couvrira la période 2019-2023 et servira de base à la mobilisation des ressources et aux budgets programmes des exercices 2020-2021 et 2022-2023. Il aura également une influence sur le budget programme 2018-2019 par la voie de la réaffectation des ressources à laquelle le Directeur général est actuellement habilité à procéder pour 2019.

[Treizième programme général de travail 2019-2023](#)

[Portail Web du budget programme](#)

Saturday 4th of May 2024 09:15:12 PM